

1)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2018
--

Étaient présents: Mr SCHOETTL MAIRE, Mr LECLERCQ, ADJOINT, Mr MATEESCU ET Mr LABURTHE

MESDAMES, ALAZARD, BOUCHER, REVERET, WEGNEZ, FICAT

Absents : Mr GOUALIN

Absents excusés: Mr TALFUMIERE donne pouvoir à Mr LECLERCQ, Mme FARDEAU donne pouvoir à Mr MATEESCU, Mme POUPART donne pouvoir à Mme BOUCHER, Mme GAUTHIER donne pouvoir à Mr SCHOETTL.

La séance est ouverte à 20 h 45 heures

Secrétaire de séance : Mme REVERET

Lecture du compte-rendu du conseil du 4 septembre 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- Concours du receveur municipal. C'est-à-dire versement d'une indemnité dite de conseil
Votée avec 1 abstention.
- Délibération prise à l'unanimité par le conseil :
 - Achat d'un véhicule d'occasion pour la commune.
 - Fonds de concours 2018 de la CCPL (**communauté de communes du pays de Limours**) .
soit une dotation répartie par le nombre d'habitants
 - Pour l'achat de 3 parcelles, modification de la délibération prise le 15 mai 2018.

FINANCE :

- Attribution d'une subvention de 1900 € au titre du contrat culturel par le conseil départemental pour l'ensemble des animations de la commune.
- Accord du PNR (**Parc régional de la haute vallée de Chevreuse**) pour subventionner à hauteur de **4 759,71 €** les travaux de végétalisation du cimetière.
- Trois décisions modificatives ont été prises (pour la somme de 1 €, de 72.02 € et de 375 €) afin de régulariser des écritures comptables des années 2015 et de 2011.
- Une décision modificative du 3 juillet dernier a dû être revotée à l'identique suite à une erreur de saisie dans le logiciel.

URBANISME :

- place de la croix verte, Mr Barreyat a reçu un incomplet pour le dépôt d'une déclaration préalable concernant une réfection de façade.
- Rue de la vallée Bergeotte, Mr Marques a reçu un incomplet pour le dépôt d'une déclaration préalable concernant un ravalement de façade.
- Rue du clos des vignes, Mr Bernard a déposé un permis de construire qui est en cours d'instruction.

TRAVAUX :

- Les travaux d'assainissement de Janvry bourg doivent débuter au premier trimestre 2019. [Huit à neuf mois de travaux sont prévus].

A ce sujet, une réunion publique sera organisée.

- Les travaux des toilettes situées proches du parc animalier rue du bois de Montmarre ont bien avancé et s'intègrent harmonieusement à l'environnement. Monsieur le maire remercie les personnes qui ont donné des tuiles plates pour cette construction.

CAISSE DES ECOLES :

- La fête de la pomme s'est très bien passée. 150 litres de jus de pomme ont été vendus. La recette cette année s'est élevée à la somme de 324 €.
- Les enfants partent en classe découverte comme prévu le mardi 9 octobre.
- L'élection des parents d'élèves aura lieu prochainement.
- Les enfants en collaboration avec le Parc Régional de la haute vallée de Chevreuse réalisent un travail sur le recensement du patrimoine Janvrysois. Par ailleurs, un travail est en cours autour d'un écrit d'un instituteur de l'année 1899 et également sur la cloche et le gisant de l'église.
- Le marché de Noël se prépare. La soirée de fendage des marrons sera prévue un peu plus tôt cette année en partie due à la précocité des marrons.
- Une visite des services sanitaires pour le contrôle des locaux de la restauration scolaire, a eu lieu fin septembre. Quelques recommandations ont été faites, mais globalement cela s'est très bien passé.
- Suite à un problème technique du logiciel, la facturation du règlement de la garderie des mois de juin et juillet a été retardée. Un mail a été envoyé pour en informer les familles.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

- La réunion se tiendra comme prévu le 9 octobre.
- Le repas de fin d'année aura lieu le 16 décembre.
- Les colis seront distribués le 21 décembre.
- Le marché de Noël se prépare.
- La destination du prochain voyage se décidera lors de la réunion du 9 octobre.
- 10 personnes se sont inscrites pour participer le 3 octobre à la visite du petit moulin des vaux de Cernay.
- Pour fêter l'arrivée des enfants nés fin 2017 et en 2018, sept arbres seront plantés dont un pour remplacer un arbre d'un enfant né en 2012. Cette tradition Janvrysoise se déroulera le 10 novembre. A ce propos, pour information, si vous avez constaté que l'arbre de votre enfant était mort, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie qui feront le nécessaire pour qu'il soit remplacé.

COMITE DES FETES

→ Le repas commémoratif organisé pour les 60 ans de la constitution aura lieu le samedi 6 octobre. A ce jour 111 personnes se sont inscrites.

Un rassemblement aura lieu au monument aux morts à 19 h et sera suivi d'un apéritif puis du diner. Une exposition sera ouverte à partir du 4 octobre, les enfants de l'école pourront notamment aller la visiter.

→ Dans le cadre **du parcours de l'association Hélium**, des artistes exposeront leurs œuvres dans les salles de la petite ferme les 2 premiers week-ends d'octobre.

DIVERS

- Une dératisation a été effectuée sur la commune le 25 septembre. De plus, une dizaine de personnes sont venues en mairie chercher des sachets de mort aux rats.
- Il est prévu une révision des contrats d'assurance, en particulier sur les assurances du parc automobile.
- Un collégien en classe de 3^{ème} sera accueilli en stage au parc animalier du 17 au 22 décembre prochain.
- Concernant la reprise du poney-club, 4 visites ont eu lieu, une 5^{ème} est programmée la semaine prochaine. A ce jour, il y a 2 repreneurs éventuels, Monsieur le maire propose qu'une rencontre puisse être organisée entre les conseillers qui le souhaitent et les candidats, dans l'objectif d'avoir plusieurs avis avant de prendre une décision.
- La communauté de communes organise un PCAET (**Plan Climat Air Energie Territorial**). Monsieur Léopold Le compagnon maire de Fontenay-lès -briis et Vice -Président à la CCPL est en charge de ce dossier.

La commune de Janvry mettra à disposition une salle le 27 octobre pour organiser une conférence traitant ce sujet.

- Le sous- préfet après avoir repoussé sa venue à Janvry le mois dernier, visitera le village le 12 octobre.
- Il a été constaté à plusieurs endroits de la commune, des frelons asiatiques. Pour informations, les pompiers n'interviennent pas chez les particuliers. A chacun de contacter des sociétés spécialisées dans la destruction des nids. A ce sujet, des habitants de Janvry se sont proposés afin de mettre en place des ateliers informant sur la construction des pièges à frelons.
- Dans le cadre de l'émission « **le merveilleux village de Noël** », La chaîne TF1 viendra tourner lors du marché de Noël. Cette émission sera diffusée le week-end d'avant Noël.
- Le tournage d'un film aura lieu du 12 au 15 octobre, ce film s'intitulera « **la sainte famille** ». Laura Smet, Léa Drucker et Marthe Keller entre autres font partie de la distribution des acteurs. Des scènes se tourneront au château, à l'église et sur la place de la fontaine. Il n'est pas prévu de perturbations durant ce tournage. Notamment des perturbations de circulation.
- L'association « les petits boutons » a organisé sa 2^{ème} annuelle le 29 septembre. cela s'est très bien passé. Un grand nombre de personnes était présents. La prochaine vente aura lieu le 6 avril 2019. Pour nous remercier, cette association nous a offert du matériel.
- Madame Sophie Boucher conseillère municipale informe qu'un agent du service technique et elle-même ont participé à la 2^{ème} journée de formation sur la végétalisation du cimetière excluant l'utilisation de produits phytosanitaires.
- Une délibération sera prise par le conseil municipal afin de demander à la CCPL de supprimer l'arrêt de car de « Janvry place » qui n'a jamais existé.

La séance est levée à 22h35

Le prochain conseil aura lieu le mardi 6 novembre à 20h45 en mairie